JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 102 (1961), p. 1-16

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1961__102__1_0>

© Société de statistique de Paris, 1961, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

N^os^ 1-2-3. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1961

SOMMAIRE

I. — Procès-verbal de la séance du 14 décembre 1960 2
II. — Procès-verbal de la séance du 18 janvier 1961 3
III. — Procès-verbal de la séance du 15 février 1961 8
IV. — Rapports du Trésorier et de la Commission des Fonds et Archives 10
V. — Avis : Répertoire professionnel des membres de la Société 15
VI. — L'expérimentation en thérapeutique, communication par M. Daniel SCHWARTZ 16
VII. — Le dollar et l'évolution monétaire de l'Europe Occidentale, communication par M. Charles PENGLAOU 25
VIII. — Quelques concepts fondamentaux de l'économie de l'entreprise dans la littérature étrangère, communication par M. Louis PERRIDON 40
IX. — Napoléon parle : Notes inédites du Secrétaire Général du Conseil d'État, communication par M. Jean BOURDON. 71
X. — *Bibliographie :* La mathématique, la comptabilité et le droit matrimonial (J. Masclet), par M. Charles PENGLAOU 73
Primi studi sui conti economici territoriali, par M. F. ROSENFELD 73
Les salaires dans l'industrie française (Les textiles) (A. Chabert), par M. P. CAUBOUE 74
XI. — Liste des publications reçues du 1^er^ juillet 1960 au 31 mars 1961 76
XII. — Liste des principaux articles parus dans les publications de l'I. N. S. E. E. du 1^er^ juillet 1960 au 31 mars 1961 79

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1960

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MARCEL PROT, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
ÉLECTIONS.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. DANIEL SCHWARTZ . « L'EXPÉRIMENTATION EN THÉRAPEUTIQUE ».
RÉSULTATS DES ÉLECTIONS.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MARCEL PROT, PRÉSIDENT PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

La séance est ouverte à 17 heures à la Bibliothèque de l'Institut Gustave-Roussy, par M. Marcel PROT, Président.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 16 novembre 1960 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

Le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Maurice CARA, Hugues LARGETEAU, Robert TABORY et André TAURAND sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. MAGDELAINE Michel, Docteur en médecine, ancien interne des Hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à la Faculté, 225, boulevard Saint-Germain, Paris (7e), présenté par MM. Aubenque et Rottier.

— M. RENOUARD Martial, Ingénieur civil des Mines, CEGEDUR, à Issoire (Puy-de-Dôme), présenté par MM. Girault et Dugue.

— M. Louis DUMAT, ancien Député, 27, rue de Bourgogne, Paris (7e), présenté par MM. Schwartz et Depoid.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

M. le Président a reçu, d'autre part, les demandes de candidatures des organismes suivants :

Bureau Universitaire de Statistique, 110, rue de Grenelle, Paris (7e)

Union pour l'Étude du Marché de l'Électricité, 25, rue de la Pépinière, Paris (8e), représentée par M. de FELICE.

Conformément à l'usage, l'admission de ces organismes est immédiatement prononcée.

ÉLECTIONS

M. le Président déclare clos le scrutin pour le renouvellement du Conseil et demande à MM. BRICHLER et KOMAROVER de bien vouloir effectuer le dépouillement du scrutin.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général est heureux de faire savoir que M. Edmond MALINVAUD a été élu Membre de l'Institut International de Statistique, et que notre Collègue, M. Jean

MORIN vient d'être nommé Délégué Général du Ministre des Affaires Algériennes : il leur adresse, au nom de ses Collègues, ses bien vives félicitations.

Le Secrétaire Général indique que le montant des cotisations reste fixé à 18 NF et demande aux Membres de bien vouloir en effectuer sans tarder le règlement entre les mains du Trésorier.

COMMUNICATION DE M. DANIEL SCHWARTZ : « L'EXPÉRIMENTATION EN THÉRAPEUTIQUE »

Le Président donne la parole à M. Daniel SCHWARTZ pour le développement de sa communication dont le texte est inséré dans le présent numéro du journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent par MM. ROSENFELD, VENTURA, PROT, DENOIX, CHEVRY.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

M. le Président remercie les scrutateurs et fait connaître que le dépouillement a donné les résultats suivants :

Votants	279
Suffrages exprimés	275
Majorité absolue	138

Ont obtenu :

M. Louis CLOSON comme Président pour 1961	272 voix
M. Jacques DUMONTIER, comme Vice-Président pour 1961-1962 1963	272 voix
M. Daniel DUGUE, comme Membre du Conseil pour 1961-1962-1963	274 voix
M. Jacques DESABIE, comme Membre du Conseil pour 1961-1962-1963	274 voix

En conséquence, le Conseil de la Société est composé comme suit pour l'année 1961 :

Président :	M. Louis CLOSON.
Vice-Présidents :	MM. Pierre VENDRYES, Pierre DELAPORTE, Jacques DUMONTIER.
Secrétaire Général :	M. Pierre DEPOID
Trésorier-Archiviste :	M. Daniel GENSBITTEL.
Membres du Conseil :	MM. Jean FOURASTIE, Pierre VIENNOT, Robert GIBRAT, Sully LEDERMANN, Daniel DUGUE, Jacques DESABIE.

La séance est levée à 19 h.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 JANVIER 1961

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MARCEL PROT, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 21 h 30 dans les salons de la Maison des Polytechniciens, par M. Marcel PROT, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

MES CHERS COLLÈGUES

La première partie de mon discours sera consacrée, selon la tradition, à vous présenter un bref rappel de l'histoire et de l'activité de notre Société au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Au cours de cette année 1960, 9 membres de la Société ont disparu, contre 5 en 1959, 8 en

1958 et 11 en 1957. Ce sont : MM. ARMINJON, Professeur aux Universités de Genève et de Lausanne, associé de l'Institut de Droit International qui résidait à Genève, BARDIN, Ingénieur à Paris, DARMOIS, votre ancien Président, membre de l'Institut, Professeur à la Sorbonne, dont mon prédécesseur a retracé la carrière l'année dernière, FRÈREBEAU, Industriel, FORTIN, vice-président et Directeur général du Crédit de l'Ouest, Louis MARIN, lui aussi un de vos anciens présidents, membre de l'Institut, ancien Ministre, SMOLSKI, Inspecteur général de l'Institut National de la Statistique, RYGG, membre honoraire associé.

Enfin, je viens d'apprendre le décès de notre ancien Président, Paul RAZOUS, Vice-Président de l'Institut des Actuaires Français.

Je renouvelle aux familles de ces collègues disparus l'expression de nos douloureux regrets et de nos condoléances attristées.

Nous avons enregistré 9 démissions de membres titulaires à titre personnel dont la plupart ont cessé leurs activités; nous devons y ajouter 6 radiations.

Par contre, l'année 1960 a été une année faste en ce qui concerne les admissions car nous avons prononcé l'admission de 72 membres titulaires à titre personnel, 2 organismes collectifs, 2 membres honoraires associés ce qui nous conduit à envisager, pour l'année écoulée, une augmentation d'effectif de notre Société de 52 unités, alors que cet effectif était resté sensiblement stationnaire au cours des précédentes années.

Votre président sortant se réjouit avec vous de cette situation florissante encore qu'il n'y ait personnellement contribué que d'une façon extrêmement modeste. De très vives félicitations doivent être, par contre, adressées à MM. CAUBOUE, CHEVRY, PENGLAOU, entre autres, à qui nous devons un effort de recrutement particulièrement méritoire. Ce n'est pas moins de 32 demandes d'admission que j'ai eu le plaisir de présenter lors du dîner qui nous réunissait le 15 juin dernier. Que cet exemple, Messieurs, vous inspire.

J'ajouterai que notre actif Secrétaire Général, ayant pris contact avec les Présidents de la Deutsche Statistische Gesellchaft et de la Statistical and Social Inquiry Society of Ireland, ces deux Sociétés ont accueilli très favorablement la proposition de M. DEPOID et ont admis à l'unanimité notre Société comme membre honoraire de leurs Sociétés respectives.

Les communications présentées lors de nos réunions mensuelles ont été les suivantes :

— *Indexations licites, indexations interdites et indexations tolérées*, par M. Georges MALIGNAC,
— *La prévision à court terme dans l'industrie et le commerce*, par M. Henry ANTONY,
— *Problèmes de la Statistique Hospitalière*, par M. Jean ESTÈVE,
— *Une enquête par sondage sur la structure des familles*, par M. Maurice FEBVAY,
— *Différentes applications statistiques de la théorie des valeurs extrêmes*, par M. Daniel DUGUÉ.
— *L'âge mûr de la comptabilité nationale*, par M. Edmond MALINVAUD,
— *Conditions de résidence et de logement des personnes âgées*, par M. Gabriel CHEVRY,
— *Opinions économiques inédites de Napoléon*, par M. Jean BOURDON,
— *L'expérimentation en thérapeutique*, par M. Daniel SCHWARTZ,

Disons encore qu'au cours de notre réunion du 15 juin dernier, qui eut lieu ici-même, j'eus le plaisir d'annoncer que quatre membres de la Société MM. Émile Mayen, Frédéric Pillet Will, René Pupin et Pierre Richard venaient d'atteindre le cinquantième anniversaire de leur admission à votre Société et de leur remettre une plaquette frappée à leur intention et commémorant cet anniversaire. Aux applaudissements de l'assemblée j'eus le plaisir de les complimenter de leur bonne santé et de leur adresser nos plus vives félicitations. Qu'il y ait là encore pour vous, Messieurs, un exemple encourageant.

Vous avez reçu, avec une grande ponctualité, le Journal de la Société sous sa nouvelle présentation due aux efforts de mon éminent prédécesseur, rédigé d'une façon parfaite et où vous avez trouvé les procès-verbaux de nos réunions, le texte des communications et un certain nombre d'articles variés dont je ne crois pas avoir besoin de souligner l'intérêt.

Telle est, brièvement résumée, l'histoire de cette année, ai-je besoin de vous dire, Messieurs, que la Présidence de notre Société durant cette année, tout en me procurant de grandes satisfactions, ne m'a été ni lourde, ni pénible, et que tout le mérite et l'honneur en reviennent, vous vous en doutez bien, à notre distingué Secrétaire général M. Pierre DEPOID, qui avec une inlassable activité a été, pour le Président, le plus parfait et le plus dévoué des collaborateurs; vous aurez certainement à cœur, Messieurs, de lui témoigner, avec moi-même, les très vifs et très sincères remerciements de notre Société.

Je serais très incomplet si j'omettais de mentionner le travail considérable accompli par M. DEPOID, assisté en la circonstance par M. Marcel BRICHLER, pour la préparation du centenaire de la Société et du Congrès de l'Institut International de Statistique qui doit se tenir à Paris en septembre prochain. Nous aurons l'occasion d'en reparler longuement dans les semaines qui viennent.

Nous devons également, tous, de chaleureux remerciements à notre Trésorier-Archiviste, M. Daniel GENSBITTEL qui a la lourde charge de gérer les finances de la Société, tâche qu'il assure avec un extrême dévouement et avec une exceptionnelle compétence.

***

Toujours selon la tradition, la seconde partie de ma tâche de ce soir doit être de vous présenter votre nouveau Président M. CLOSON.

Rien dans sa formation première ne semblait prédisposer M. CLOSON à s'occuper de statistique.

De solides études de droit et de lettres en un temps où la statistique n'était guère enseignée dans les facultés de droit, sinon sous une forme assez littéraire, l'ont conduit à devenir, en 1932, rédacteur au ministère des Finances. C'était là l'amorce d'une carrière qui paraissait devoir se dérouler sans heurt dans les murs vénérables de la rue de Rivoli.

Il a fallu la conjoncture de la deuxième guerre mondiale et d'une mission aux États-Unis en 1939 pour le faire dévier de cette voie et pour le lancer dans l'aventure et l'aventure la plus dangereuse.

M. CLOSON est très discret sur cette partie de sa vie et il me pardonnera, j'espère, d'être aussi discret que lui.

Il me suffira de dire que cette période a été brillante au point qu'à la libération M. CLOSON est devenu Commissaire régional de la République à Lille.

Après 2 ans de ces fonctions, il devint en avril 1946 Directeur général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, appellation nouvelle de l'ancien Service National des Statistiques.

Votre nouveau Président arrivait ainsi à la tête d'un Service nouveau pour lui dont les effectifs étaient importants mais peu homogènes et assez peu préparés à la diversité des tâches dont il devait recueillir la charge.

Cet Institut résultait en effet de la fusion de la Statistique Générale de la France, de l'Institut de Conjoncture créé en 1938 par notre ancien Président M. SAUVY, d'une Direction de la Démographie créée en 1940 pour se substituer au Service du Recrutement et de quelques Services de l'Économie nationale.

Sa tâche à la tête de l'I. N. S. E. E. M. CLOSON l'a lui-même définie ainsi dans un opuscule destiné à célébrer, en 1956, le dixième anniversaire de cette maison :

« Les instructions gouvernementales données en avril 1946 étaient de saisir les Services existants, mal ajustés, et d'en faire une institution. Mais une institution ne se fabrique pas comme une machine de série, elle vit par et pour les hommes. Elle n'est institution que si elle est insérée dans la vie de la communauté, devient communauté elle-même, acceptée du dedans et du dehors. »

Au cours d'une direction qui dure maintenant depuis près de 15 années, M. CLOSON a réussi d'abord à regrouper les Services centraux pour augmenter la cohérence interne de l'ensemble.

Il a, d'autre part, fixé à l'Institut des tâches précises, éliminé ce qui paraissait périmé ou sans objet, maintenu ce qui était essentiel, et cela au milieu de difficultés considérables et notamment de licenciements massifs de personnel.

Sa préoccupation la plus constante a été d'améliorer la qualité du personnel supérieur, notamment par le maintien de l'École d'Application et par l'adaptation progressive de cette école à l'évolution de la technique statistique.

Il a, d'autre part, défendu la structure régionale de l'I. N. S. E. E. en un temps où elle était contestée et où l'on ne songeait pas encore aux Comités d'action régionale et à l'aménagement du territoire.

M. CLOSON a d'ailleurs exposé ses idées sur ce sujet dans un ouvrage publié en 1947 et intitulé *La région, cadre d'un gouvernement moderne.*

Enfin, et ce ne fut pas la moindre de ses tâches, M. CLOSON s'est efforcé de propager l'idée statistique auprès des Services publics et aussi auprès des grandes affaires qui constituent l'armature du pays.

Dans ce domaine, je crois pouvoir dire que le succès a dépassé ses espérances et que l'Institut se trouve maintenant la victime de ce succès par les difficultés de personnel que lui crée l'exode d'un trop grand nombre de statisticiens.

Cette action aux formes diverses, M. CLOSON l'a conduite sans trouver toujours à l'extérieur les facilités et les encouragements qu'il aurait pu attendre. Il a lui-même écrit dans l'ouvrage cité :

« Les hostilités et les réticences ne cèdent que devant le témoignage répété des services rendus, de l'ordonnance du travail au bien commun ».

Je crois pouvoir dire que M. CLOSON a gagné la partie, en ce sens qu'il a réussi à faire de l'I. N. S. E. E. une grande maison dont les services sont maintenant unanimement appréciés.

J'ajouterai enfin que M. CLOSON, né à Marseille, n'a pas renié ses origines méridionales et

continue à s'intéresser particulièrement à la région du Sud-Est. En 1951 il a été choisi comme Président à la Commission d'Aménagement de la région de la Durance. Plus récemment, il est devenu Président de l'Institut Méditerranéen des Recherches économiques et sociales.

Ajoutons encore que M. CLOSON est membre du Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et du Progrès Technique, qu'il est Administrateur de la Compagnie Française des Mines de Bor et Administrateur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, qu'il est, enfin, membre de la section de Conjoncture du Conseil Économique et Social et vous aurez ainsi, très brièvement résumée, une carrière administrative brillante et déjà admirablement remplie.

Pour dire un mot des publications de M. CLOSON, signalons, outre l'ouvrage que j'ai eu l'occasion de citer, sur *La Région, cadre d'un Gouvernement moderne*, un ouvrage sur la *Politique financière du Président Roosevelt* et mentionnons que M. CLOSON dirige deux importantes collections : la collection « France de Demain » et la collection « Administration Française » sans omettre, bien entendu, les publications de l'Institut National que M. CLOSON dirige par ses fonctions mêmes.

Tel est, Messieurs, celui qui veut bien accepter la charge de me succéder et de présider votre Société en 1961, ce qui entraînera pour lui, la charge d'organiser la 33e session de l'Institut International de Statistique qui doit se tenir à Paris à la fin d'août prochain et, aussi, de célébrer le centenaire de la Société de Statistique de Paris.

M. CLOSON sera, comme je l'ai été moi-même, admirablement secondé par des collaborateurs hors de pair et c'est avec beaucoup de confiance que je lui souhaite, au seuil de cette année 1961, une présidence heureuse et brillante et que, s'il le veut bien, je lui transmets présentement cette présidence.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1961 ET DU BUREAU

DISCOURS DE M. LOUIS CLOSON.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES,

MESSIEURS, MES CHERS COLLÈGUES,

Je ne pense pas qu'il existe beaucoup de sociétés ou d'associations, même parmi celles dont l'objet est le nombre plutôt que le verbe, où un Président ne prenne ses fonctions sans aussi prendre la parole.

Aussi commencerai-je, Monsieur le Président, en vous remerciant des mots trop aimables que vous avez bien voulu prononcer en me présentant à vos collègues de la Société de Statistique de Paris.

Je vous adresse tous mes compliments pour l'état florissant de notre Société au moment de cette transmission de pouvoir et que je m'efforcerai de maintenir.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, pour l'honneur que vous m'avez fait en m'élisant votre Président, et plus particulièrement en cette année 1961, où notre Société de Statistique aura des responsabilités sensiblement plus lourdes qu'à l'ordinaire. Je vous promets mon concours entier, je souhaite seulement ne point vous décevoir.

Je vous demande aussi la permission de vous exprimer ma confusion, très réelle. Vous voulez bien, en effet, appeler cette année celui qui parmi les statisticiens a toujours fait profession de ne pas être statisticien. Croyez-moi, ce n'est pas là, de ma part, un assaut de fausse modestie. Plus j'exerce mes fonctions de Directeur général de l'I. N. S. E. E., plus je découvre l'immensité des champs d'application de la statistique et en même temps mon ignorance réelle des instruments statistiques.

Ma seule consolation est qu'il m'apparaît, chaque jour, autour de moi, que ceux qui sont plus familiers que je ne le suis avec les instruments de la statistique sont, sur bien des points, également dépassés par les spécialistes qui s'affirment dans les diverses branches de notre discipline.

Car, nous devons bien en convenir, si, au siècle dernier, lorsque fut fondée notre Société, les possibilités étaient grandes, peu imaginaient l'extraordinaire développement auquel nous assistons.

L'homme des séries statistiques que l'on consultait comme un informateur, un peu comme un dictionnaire, est devenu un des modeleurs de la Société contemporaine.

Celui que l'on tenait pour un spécialiste étroit s'affirme au carrefour des disciplines, pierre angulaire des constructions nouvelles.

Mon prédécesseur, Mesdames, Messieurs, appartenait au Corps des Ponts et Chaussées, mon successeur sera un médecin. Ils auraient pu venir aussi du monde des économistes qui trouvent dans les mathématiques une procédure intellectuelle efficace. Ils auraient pu aussi être membres du clergé tourné vers l'application du nombre aux sciences humaines, des sociologues ou des industriels.

Ce n'est pas à vous, enfin, que je rappellerai les utilisations très concrètes de la statistique à la physique nucléaire, à l'astronomie, à la gestion de stocks.

Or, c'est bien au centre de ce foisonnement que se trouve notre société savante. A supposer que nous consacrions une de nos séances à chacun des secteurs d'application de la statistique, nous ne pourrions en fin d'année épuiser la longue série.

J'en suis conduit par le développement de cette réflexion cursive à vous demander ce que peut être alors l'objet de nos réunions de société savante.

A coup sûr, maintenir entre nous la pratique de la statistique, nous informer de ses derniers développements. Mais nous savons parfaitement que nous ne couvrirons pas le champ à moins de siéger comme les sections de la Convention en permanence.

Par contre, quand je constate et admire l'exceptionnel développement de la statistique et de son application à notre époque, je ne puis m'empêcher de penser, permettez-moi de vous le dire bien simplement, qu'une immense tâche de contact demeure encore mal remplie.

Regardez autour de vous, autour de nous et vous ne manquerez pas d'être saisis d'une certaine contradiction. Voici que d'un côté les jeunes, l'avenir, se tournent vigoureusement vers notre discipline et ses applications, que les grandes affaires accourent, s'arrachant les promotions sortant des quelques écoles où se forment les ingénieurs statisticiens, tandis qu'un immense public, de ceux qui se disent cultivés, colportent encore les vieilles images d'Épinal désuètes et sourient en entendant parler de statistique.

Il est temps, Mesdames, Messieurs, la statistique étant dans la rue et dans le siècle, que notre société suive son mouvement s'il n'a pu la précéder.

Je crois que nous avons fort à faire encore pour dissiper des malentendus, éveiller de nouvelles curiosités, faire tomber des préjugés.

Une année de présidence est courte. Celui qui y est appelé ne peut pas faire grand-chose. Aussi suis-je tenté de vous proposer un plan d'action sur lequel nous pourrions nous mettre d'accord s'étendant sur une période plus longue qu'une année et que nous pourrions mûrir avant de le proposer à notre Société avec mes prédécesseurs et avec mes successeurs déjà désignés. Si ce propos ne vous paraît pas trop aventureux, mais le jour de l'arrivée toutes les imprudences sont permises, je vous suggérerais que nous consacrions une de nos prochaines réunions à ce sujet pour en tirer quelques conclusions d'actions.

J'espère, Mesdames, Messieurs, dans les prochaines réunions de notre assemblée, vous tenir moins longtemps et, si vous en êtes d'accord, poursuivre avec vous tous nos projets. C'est encore un moyen de renouveler notre jeunesse. Les médecins nous diront, peut-être, que nous avons l'âge de nos artères et les psychologues l'âge de nos projets. Je suis, ce soir, du côté des psychologues. Je pense que vous partagez mon sentiment.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 1960 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. PAUL RAZOUS.

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de notre ancien Président Paul Razous, survenu le 16 décembre 1960, à l'âge de 90 ans, à Sainte-Maure de Touraine où il s'était retiré depuis plusieurs années.

Licencié ès-sciences mathématiques et physiques, membre agrégé de l'Institut des Actuaires Français, Paul Razous fut un des premiers Actuaires du Contrôle des Assurances privées au Ministère du Travail. Il était depuis longtemps Vice-Président de l'Institut des Actuaires Français.

Il était membre de notre Société depuis 1915 et en devint Président en 1933. Travailleur acharné, tous nos Collègues ayant une certaine ancienneté dans la Société se souviennent des nombreuses communications qu'il présenta à la Société sur les sujets les plus variés.

Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre 1914-1918, ses travaux avaient été couronnés par l'Institut. Paul Razous laissera le souvenir d'un homme d'une compétence très étendue, trouvant son plaisir dans le travail et qui, jusqu'au dernier jour de sa vie, se passionna pour les recherches économiques et statistiques.

M. le Président adresse, au nom de tous les membres de la Société, ses bien vives condoléances à la famille de notre regretté Président.

NOMINATION DE MEMBRES TITULAIRES

Le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Michel MAGDELAINE, Martial RENOUARD et Louis DUMAT sont nommés membres titulaires.

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

En raison du surcroît de travail qu'entraîne la préparation du Centenaire, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée la nomination de M. Marcel BRICHLER comme Secrétaire général adjoint. Cette proposition ne fait d'ailleurs que sanctionner un état de fait, car depuis plusieurs mois déjà M. BRICHLER collabore avec notre Secrétaire général pour la mise au point de l'ouvrage du Centenaire.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire général est heureux de faire savoir que M. Paul MÉNÉCHAL a été nommé Chevalier et M. Robert MOSSE promu Officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Il leur adresse, au nom de ses Collègues, ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société l'ouvrage suivant :

Stichprobenverfahren in der Marktforschung, par M. Wolfgang HEYN.

M. le Secrétaire général fait savoir que la 8e Réunion Internationale de l'Institute of Management Sciences aura lieu à Bruxelles du 23 au 26 août 1961. Il tient les renseignements relatifs à l'organisation de ce Congrès à la disposition de ses Collègues.

COMMUNICATION DE M. CHARLES PENGLAOU : « LE DOLLAR ET L'ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'EUROPE OCCIDENTALE »

M. le Président donne la parole à M. Charles PENGLAOU pour le développement de sa communication dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

Monsieur le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. P. COMBE, CONTINI, MITZAKIS, ULLMO.

La séance est levée à 24 h.

III

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1961

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LOUIS CLOSON, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 h 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris, par M. Louis CLOSON, Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

L'approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 1961 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NÉCROLOGIE : M. PIERRE BEAUMONT

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès, survenu le 26 janvier dernier après une courte maladie, de notre Collègue Pierre BEAUMONT, à l'âge de 64 ans.

Pierre BEAUMONT, après ses études de droit, entra en 1919 à la Compagnie d'Assurances La Foncière-Transports et y accomplit toute sa carrière. Il en était Directeur depuis dix ans.

Il faisait partie de notre Société depuis 1928.

M. le Président adresse, au nom de tous les membres de la Société, ses bien vives condoléances à la famille de notre regretté Collègue.

PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président a reçu les demandes de candidature suivantes :

M. BONNET de PAILLERETS Henri, Président des Cies La Prévoyance 7, rue Pierre-Nicole, Paris (5e), présenté par MM. Depoid et Chollet.

M. BRAUDO Michel, Expert-Comptable, 27, rue du Château à Rueil (Seine-et-Oise), présenté par MM. Gaultier et Marx.

M. SENTIS Philippe, Docteur ès Sciences Mathématiques, D. E. S. de Philosophie, La Briaude F. 5, Chatenay-Malabry (Seine), présenté par MM. Dugue et Thionet

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

Conformément à l'article 22 du Règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leurs rapports sur le bilan au 31 décembre 1960 et sur les comptes de l'exercice ainsi que sur le projet de budget pour 1961.

M. le Président donne successivement la parole à M. GENSBITTEL et à M. DUMONTIER pour la lecture de leurs rapports dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

— *Aspect mathématique de la physiologie du foie*, une intéressante étude de notre Collègue Dr VENDRYES

— *Essais sur François Quesnay*, par Akiteru KUBOTA

— *Archives économiques de l'unification Italienne* (Xe volume)

COMMUNICATION DE M. LOUIS PERRIDON : « LES THÉORIES ÉCONOMIQUES DU PRIX DE REVIENT ET LEUR PORTÉE PRATIQUE DANS LA GESTION DES ENTREPRISES ».

M. le Président donne la parole à M. Louis PERRIDON pour le développement de sa communication dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. CAUBOUE, HENON et PENGLAOU.

La séance est levée à 19 heures.

IV

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1960

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1961

Monsieur le Président,

Mes chers Collègues,

En application des dispositions de l'article 22 du Règlement Intérieur de notre Société, j'ai l'honneur de vous présenter le compte de Pertes et Profits de l'exercice 1960, le bilan au 31 décembre 1960 et le projet de budget pour 1961.

Compte de pertes et profits de 1960

L'exercice 1960 se termine par un excédent de recettes sur les dépenses de 13,86 NF seulement, bien que les ressources aient été notablement augmentées au cours de cet exercice. En effet, en prévision de la Commémoration de son Centenaire, notre Société a fait appel à divers organismes et à ses membres à vie et a mis en réserve ces cotisations exceptionnelles. Celles-ci se sont élevées à 28 520 NF. Je remercie, après notre Secrétaire Général, les très nombreuses sociétés qui ont répondu à son appel et je renouvelle mes remerciements aux membres à vie qui ont bien voulu me faire parvenir une cotisation spéciale. Le trésorier espère ainsi pouvoir faire face aux dépenses que le Conseil envisage d'engager et qui vous seront annoncées ultérieurement.

Les cotisations statutaires se sont élevées à 3 967 NF contre 3 175 NF en 1959 pour les sociétés et organismes collectifs et à 9 781,70 NF contre 9 171,50 NF pour les membres à titre personnel. Je remercie aussi les membres à vie qui ont versé 291 NF avant même notre appel pour le Centenaire.

Les abonnements et ventes de journaux ont représenté une recette de 5 135,16 NF contre 4 446,92 NF. L'augmentation est due notamment à des ventes de collections.

Le CNRS et la Compagnie des Agents de change ont bien voulu renouveler leurs subventions, respectivement de 1 500 NF et de 150 NF. L'INED a pu porter la sienne de 500 NF à 750 NF. Grâce à ces subventions, la situation financière de notre société a été grandement améliorée et j'exprime ici notre gratitude à ces divers organismes.

Les revenus des fonds libres se sont élevés à 791,28 NF, soit sensiblement le même montant qu'en 1959. Conformément à nos statuts, 10 % de ces revenus ont été versés à la dotation.

Les recettes exceptionnelles se sont élevées à 72 NF.

Les dépenses d'administration sont passées de 1 942,28 NF à 2 365,17 NF. Cette augmentation s'explique par l'acquisition d'un matériel comptable moderne. La location de salles a représenté une dépense de 269,20 NF.

La charge essentielle de notre société est toujours représentée par la publication de notre Journal. Le prix de quatre numéros s'est élevé à 16 741,93 NF contre 17 733,57 NF en 1959. Comme l'an dernier le quatrième numéro a fait l'objet d'une provision de 5 000 NF cette fois contre 4 500 en 1959, sous la rubrique « Provision pour dépenses engagées ».

La mise à jour en 1960 de l'annuaire 1958 ainsi que l'alimentation d'une provision pour l'annuaire 1961 qui sera complètement réédité représente une dépense de 1 200 NF.

La cotisation à l'Institut International de Statistique s'est élevée en 1960 à 114,85 NF.

Les cotisations reçues d'avance en 1959 ont été portées en recettes pour 380 NF. Celles reçues d'avance en 1960 figurent en diminution des cotisations encaissées pour 254 NF.

La provision pour frais de Commémoration du Centenaire est passée de 5 000 NF à 34 300 NF par versement des cotisations exceptionnelles déjà citées de 28 520 NF et par prélèvement de 780 NF sur l'excédent des recettes. Celui-ci, compte tenu d'une première dépense pour le Centenaire de 500 NF, s'élève donc à 13,86 NF.

Bilan au 31 décembre 1960

Notre portefeuille a été gonflé temporairement par l'acquisition de 25 000 NF de Bons du Trésor à intérêts progressifs. Ces bons nous assureront la majeure partie de notre trésorerie lorsque nous aurons à faire face aux dépenses occasionnées par la Commémoration du Centenaire. Au total, le portefeuille représente, au prix de revient, 42 389,67 NF, un achat de droits nous ayant permis d'acquérir une action supplémentaire de la Compagnie Industrielle Chimique et Minière.

Les espèces en caisse s'élevaient à 63,81 NF, le solde du compte courant postal à 4 366,20 NF et le solde de notre compte chez M. Lackenbacher, notre Agent de change, à 1 182,45 NF.

A notre actif figure une créance de 4 207,85 NF sur l'Imprimerie Berger-Levrault pour le montant d'abonnements non encore versés.

Au passif, le compte dotation a été majoré de 10 % des revenus libres, soit 79,13 NF et diminué des cotisations des membres rachetés décédés dans l'exercice soit 19,50 NF. Il s'élève à 3 683,86 NF.

Les revenus réservés des dons et legs ont été majorés de 39,04 NF et s'élèvent à 826,69 NF. Les dettes diverses forment un total de 427,50 NF.

Les provisions qui apparaissent au passif ont déjà été analysées précédemment.

Le capital libre, augmenté de l'excédent des recettes sur les dépenses et des cotisations des membres décédés s'élève maintenant à 6 017,93 NF contre 5 984,57 fin 1959.

Projet de budget pour 1961

Ce budget a été établi, comme les précédents, en ne tenant compte que des postes susceptibles d'affecter le capital libre.

Dépenses		*Recettes*	
Journal	20 000 NF	Cotisations	13 000 NF
Annuaire	1 300 NF	Abonnements	4 500 NF
Dépenses administratives	2 500 NF	Revenus libres	800 NF
Total des dépenses	23 800 NF	Total des recettes	18 300 NF

Nous espérons que les organismes qui nous subventionnent voudront bien faire encore preuve de générosité et nous les en remercions par avance.

Nous espérons également que chacun voudra bien joindre ses efforts à ceux de notre Président et de notre Secrétaire Général pour augmenter le nombre de nos effectifs.

D. GENSBITTEL
Trésorier-archiviste.

A. — PERTES ET PROFITS

DÉPENSES

Administration . .	Secrétariat Général	625,40	
	Convocations, impressions	1 326,25	2 365,17
	Trésorerie	413,52	
Location de salles			269,20
Journal . . .	1959	4 088,53	16 741,93
	1960	12 653,40	
Annuaire			1 200,00
Dépenses exceptionnelles			114,85
Versement à la dotation			79,13
Cotisations versées d'avance fin 1960			254,00
Provision pour dépenses engagées fin 1960			5 000,00
Provision pour frais de Commemoration du Centenaire fin 1960			34 300,00
Excédent des Recettes sur les dépenses			13,86
			60 838,14

B. — BILAN

ACTIF

Portefeuille . . .	25 000 NF Capital — Bons du Trésor	24 875,00	42 389,67
	4 200 NF de rente 3 1/2 1952	340,28	
	84 obligations de 200 NF Crédit National 3 1/2 1942 . . .	1 138,20	
	3 obligations de 100 NF Crédit National 2 % 1945 . . .	186,33	
	11 obligations de 100 NF Charbonnages de France 3 % . .	605,55	
	9 actions Cie Industrielle Chimique et Minière	256,57	
	35 parts de production EDF	5 491,61	
	5 obligations Alsacienne de Constructions Mécaniques 6 % 1954	524,82	
	5 obligations Groupement Industrie Sidérurgique 5 1/2 % 1955	498,75	
	4 obligations Péchiney 5 1/2 % 1953	437,25	
	55 bons SNCF indexés 5 1/2 % 1957	5 655,53	
	10 obligations convertibles Francolor	2 379,78	
	Espèces en Caisse chez le Tresorier	63,81	5 612,46
	En compte chez M. Lackenbacher, agent de Change . . .	1 182,45	
	Solde du compte de chèques postaux	4 366,20	
	Créances diverses		4 207,85
	Numéros du journal en magasin (pour mémoire).		
	Sociétaires en retard (pour mémoire).		
	TOTAL de l'actif		52 209,98

DE L'EXERCICE 1960

RECETTES

Cotisations encaissées	Sociétés et organismes collectifs	3 967,00	
	Membres à titre personnel	9 781,70	14 039,70
	Contributions complémentaires	291,00	
Cotisations exceptionnelles pour le Centenaire			28 520,00
Abonnements et ventes de journaux			5 135,16
Subventions	C.N.R.S.	1 500,00	
	I.N.E.D.	750,00	2 400,00
	Compagnie des Agents de Change	150,00	
Revenus des fonds libres			791,28
Recettes exceptionnelles			72,00
Cotisations reçues d'avance fin 1959			380,00
Provision pour frais de Commémoration du Centenaire fin 1959			5 000,00
Provision pour depenses engagées fin 1959			4 500,00
			60 838,14

AU 31 DÉCEMBRE 1960.

PASSIF

Dotation			3 683,86
Cotisations reçues d'avance			254,00
Revenus réservés des dons et legs	Don Huber	7,00 + 7,00 = 14,00	
	Don Michel	28,00 + 7,00 = 35,00	
	Don Bourdin	0,36 + 0,36 = 0,72	826,69
	Legs Coste	747,88 + 20,54 = 768,42	
	Legs Mercet	4,41 + 4,14 = 8,55	
Dettes diverses			427,50
Provision pour frais-commémoration du Centenaire			34 300,00
Provision pour dépenses engagées			5 000,00
Provision pour annuaire			1 700,00
Capital libre			6 017,93
Total du Passif			52 209,98

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913, EN 1938 ET DE 1958 A 1960

	1913	1938	1958	1959	1960 en NF
Situation financière					
Avoir au 1er janvier	163 226,71	149 744,97	1 616 790	1 811 432	21 105,65
Recettes annuelles — Cotisations	5 050	28 385	943 700	1 212 650	13 785,70
Recettes annuelles — Abonnements, ventes	1 527,75	8 081,45	479 973	803 792	623,61
Recettes annuelles — Revenus des valeurs libres	3 453,32	7 606,60	77 812	86 111	791,28
Recettes annuelles — Subventions	3 360	3 498,80	265 000	215 000	2 400,00
Recettes annuelles — Rachats complets et annuités de rachats	1 320	2 890	—	—	—
Recettes annuelles — Revenus des legs	2 047,68	2 013,65	4 251	4 062	39,04
Recettes annuelles — Recettes exceptionnelles ou anticipées	—	17 185,65	60 000	38 000	28 846,00
	16 758,75	69 661,15	1 830 736	2 359 615	46 485,63
	179 985,46	219 406,12	3 447 526	4 171 047	67 591,28
Dépenses annuelles — Administration	3 362,30	11 401,59	162 692	228 945	1 982,37
Dépenses annuelles — Journal	9 191,51	38 784,68	1 211 545	1 773 357	16 741,93
Dépenses annuelles — Annuaire	276,40	2 769,85	247 194	23 000	250,00
Dépenses annuelles — Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	2 416,65	31 974,13	14 663	35 180	614,85
	15 246,86	84 930,25	1 636 094	2 060 482	19 589,15
Avoir au 31 décembre	164 738,60	234 475,87	1 811 432	2 110 565	48 002,13
Caisse	3 403,38	6 793,74	328	6 381	63,81
En compte chez l'Agent de Change	—	—	58 920	30 250	1 182,45
Chèques postaux	—	8 786,63	511 785	330 004	4 366,20
Portefeuille	161 335,22	218 895,50	1 240 399	1 743 930	42 389,67
Avoir net	164 738,60	234 475,87	1 811 432	2 110 565	48 002,13

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MES CHERS COLLÈGUES,

La Commission des Fonds et Archives a examiné les comptes de l'exercice 1960 et le projet de budget pour l'exercice 1961, ainsi que le rapport du Trésorier sur ces documents.

La Commission des Fonds et Archives a approuvé les comptes de l'exercice 1960 et le projet de budget pour l'exercice 1961.

L'état des pertes et profits de l'exercice 1960 s'établit à un total exagérément gonflé par le passage dans ces comptes des cotisations exceptionnelles pour le Centenaire qui, en réalité, affecteront les pertes et profits de l'exercice 1961.

Si l'on ne tient pas compte de cet élément relatif à l'exercice 1961, l'exercice 1960 est caractérisé, d'une part, par un effort particulier pour récupérer les cotisations et, d'autre part, par une affectation des recettes aux provisions pour frais de Commémoration du Centenaire en 1961.

On ne saurait donc porter un jugement définitif sur ces dépenses à la date présente. Ce sera l'année prochaine, à la même époque, que la Commission des Fonds et Archives pourra porter un jugement définitif sur la bonne utilisation des recettes.

Dans ces conditions, je vous demande d'approuver purement et simplement le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 1960 et le projet du budget pour l'exercice 1961.

J. DUMONTIER.

V

AVIS

RÉPERTOIRE PROFESSIONNEL DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Le journal du 1er trimestre 1954 a publié un répertoire des membres de la Société par occupations professionnelles à l'aide des renseignements figurant dans l'Annuaire et sur les demandes d'admission.

Depuis sept ans, les adhésions nouvelles, décès et démissions ont modifié très sensiblement la liste de nos membres : aussi nous a-t-il paru utile d'établir un nouveau répertoire. Celui-ci a été inséré dans l'Annuaire 1961 (pages 152 à 171). Dans le cas où aucune indication n'a pu être recueillie sur la profession d'un membre, nous avons été obligés de ne pas faire figurer son nom sur celui-ci.

Nous invitons vivement tous nos Collègues à nous indiquer toutes les adjonctions ou rectifications qui leur paraîtraient nécessaires.

Ce répertoire professionnel offre un intérêt tout spécial : alors qu'il est nécessaire d'intensifier le recrutement de nouveaux membres, chacun de nos Collègues pourra, en le

consultant, voir en un instant quelles sont les personnalités de son administration, de sa corporation ou de ses relations professionnelles qui ne sont pas membres de la Société.

Nous faisons à nouveau un pressant appel auprès de tous nos Collègues pour qu'ils contribuent à accroître le rayonnement de notre Société en lui amenant tous ceux qui sont susceptibles de s'intéresser à ses travaux.